



La Newsletter de la CNAMS Centre-Val de Loire

N°10 - 30/01/2024



Voeux 2024

Géraldine FERTEUX, Présidente de la CNAMS Centre-Val de Loire ainsi que le Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2024 exauce tous vos rêves, aussi bien professionnels que personnels, et vous apporte bonheur, joie, santé pour vous ainsi que votre famille.



Géraldine FERTEUX

Le 11 septembre dernier, Géraldine FERTEUX, Présidente de la CNAMS Centre-Val de Loire a convié ses membres élus à L'Assemblée Générale.

Cette dernière s'est déroulée au nouveau siège de la CNAMS Centre Val de Loire. Lors de cette journée, des intervenants se sont succédés (MAAF / SOCAMA / URSSAF).

Le Président National Laurent Munerot a fait l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.



Site Internet CNAMS Centre-Val de Loire

La CNAMS Centre-Val de Loire a créé son site internet depuis début décembre 2023.

C'était la volonté des membres de la CNAMS Centre-Val de



Partenaires

Avec la commission partenariat ainsi que les contacts de chacun et chacune, la CNAMS Centre-Val de Loire a rencontré des partenaires, en vue d'intervention pour l'année 2024.

Loire d'avoir encore plus de visibilité au travers des outils numériques.

Voici le lien. ☐☐

N'hésitez pas à le partager auprès de vos adhérents.

cnams-centre-valde Loire.fr

Leurs prestations vont permettre de répondre aux besoins et aux attentes des adhérents.

A ce jour, nos partenaires 2024 sont : UP FRANCE, L'OPCO EP, ELLIPCE, VYV, L'AGEFIPH, LA SOCAMA, L'URSSAF RÉGION, LA DREETS, LE FAFCEA, HAPPY MEDIA et ALLIANZ.

Leurs interventions sont programmées dans nos instances respectives et/ou sous format demi-journée formation/information.



FAFCEA

Qu'est-ce le FAFCEA ?

Le FAFCEA ou le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale, est un organisme créé pour aider les travailleurs non-salariés à financer leurs formations professionnelles.

Il s'agit d'un fond d'assurance formation dédié aux artisans, commerçants et professions libérales.

Le FAFCEA a pour mission d'organiser, de développer et de promouvoir la formation des chefs d'entreprises artisanales ainsi que celles de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux et, pour l'exercice de leurs responsabilités, de ceux d'entre eux qui ont la qualité d'élus des organisations professionnelles.

Le FAFCEA finance les formations techniques et réglementaires des chefs d'entreprise et des conjoints collaborateurs.

N'hésitez pas à vous former, votre entreprise appartient certainement à l'un de ces secteurs.

CNAMS Centre -Val de Loire
cnams.centre@gmail.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNAMS Centre-Val de Loire.

[Se désinscrire](#)

